

Réforme de l'Administration Publique

ACTEUR : INSTITUT REGIONAL D'ADMINISTRATION DE BASTIA – Etablissement public national

DÉPARTEMENT : Ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat

Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE explicitant la politique de coopération en matière de réforme de l'administration publique :

- Décret n°2000-1031 du 18 octobre 2000
- extrait de la Convention d'objectifs et de performance cosignée en juillet 2009 par le DGAFP et les Directeurs d'IRA

Mise en œuvre de l'objectif 10/ calendrier de réalisation :

- Privilégier la coopération internationale sur les zones géographiques identifiées comme prioritaires : Union européenne, pays de la zone de voisinage (Maghreb, pays nouvelles frontières et ex- Yougoslavie), Russie, Chine et Québec.
- Veiller à la bonne coordination des actions de coopération, en lien avec le bureau de la prospective et des affaires internationales (B2) de la DGAFP : information et sollicitation par B2 pour ce qui relève des réseaux DISPA ET EUPAN.
- Participer aux deux réunions annuelles de coordination et de concertation organisées par le bureau B2 à destination de l'ENA et des IRA. Mise à disposition par la DGAFP de ressources documentaires sur l'international destinées à faciliter les actions de coopération et l'accueil des délégations et perfectionnement du tableau de suivi fonctionnel.
- Rendre compte à la DGAFP de toutes les missions effectuées à l'étranger dans le cadre des actions de coopération administrative internationale.

- Une réflexion sera engagée sur l'avenir de la coopération administrative internationale dans les IRA à partir du bilan élaboré.

- Calendrier : 2009- 2012.

Site Internet : www.ira-bastia.fr

MOYENS D'ACTION :

- MAEE
programme 105 « actions de la France en Europe et dans le Monde »
programme 185 « rayonnement culturel et scientifique »
programme 209 « solidarité à l'égard des pays en développement »
- MBCFPRE – DGAFP PROGRAMME 148 « FONCTION PUBLIQUE »
- RECETTES GENEREES PAR DES ACTIONS
- SUBVENTIONS EUROPEENNES

ZONES GÉOGRAPHIQUES d'intervention :

Pas d'exclusivité

Toutefois priorité à la zone euro-méditerranéenne et par extension aux pays subsahariens et latins

Réforme de l'Administration Publique

MONTANT ALLOUÉ à la réforme de l'administration publique :

- L'IRA de Bastia gère un Budget de 8 millions d'euros pour mettre en œuvre 4 politiques publiques pour le compte de l'Etat

assurer l'organisation d'une Classe préparatoire intégrée de candidats boursiers (CPI) ;

dispenser la Formation Initiale interministérielle des attachés ;

contribuer à la Formation Continue de fonctionnaires de toutes catégories de la France du Sud ;

contribuer à la Coopération administrative internationale en mobilisant pour l'essentiel les moyens suivants

- 1 ETP de catégorie A affecté à la mission de coopération internationale
- Coût séminaire international 2008 : 60 000 euros
- Coût séminaire international 2009 : 20 000 euros (40 000 euros ayant été pris en charge par la Commission européenne)

DÉFINITIONS de la réforme de l'administration publique :

Une des missions fondamentales de l'État et des services publics consiste à garantir la cohésion sociale avec des règles, des processus et des comportements qui constituent ensemble la gouvernance.

Si la consolidation de l'État de droit et le respect des principes de base de la bonne gouvernance que sont la transparence, la responsabilité, l'obligation de rendre compte et l'éthique constituent la légitimité universelle de la coopération administrative, elle s'emploie en priorité à améliorer, dans le respect des diversités nationales, les performances de l'administration, à rendre un meilleur service à l'utilisateur, à mettre en œuvre et à évaluer les politiques publiques.

Les écoles et les instituts d'administration publique ont pour mission de former les agents publics, en particulier les cadres, et de les doter du savoir-faire et des compétences nécessaires pour leur permettre de construire et mettre en œuvre pleinement les processus de modernisation de l'administration publique. La GRH est au cœur de ce processus de modernisation.

AXES D'INTERVENTION pour la réforme de l'administration publique :

- ✓ Formations (Tunisie, Turquie, Maroc)
- ✓ audits et expertises (Uruguay, Benin...)
- ✓ animation d'un réseau euro-méditerranéen multilatéral d'écoles d'administration publique (MEDPAN)
- ✓ organisation de séminaires euro-méditerranéens sur le thème de la gouvernance territoriale et de la formation des agents publics

MODALITÉS D'INTERVENTION pour la réforme de l'administration publique :

- Formation de fonctionnaires étrangers
- Formation de formateurs étrangers
- Audit et expertise d'administrations étrangères
- Coopération pédagogique avec des écoles d'administration étrangère
- stages à l'étranger d'élèves fonctionnaires français

Réforme de l'Administration Publique

Vocabulaire utilisé / mot –clé : formation de fonctionnaires

Synthèse

L'IRA de Bastia est un établissement public national à caractère administratif localisé en Corse

Sa mission principale, son "cœur de métier", est la formation de fonctionnaires de catégorie A (cadres) d'administration générale "autres que ceux recrutés par la voie de l'E.N.A. (Ecole Nationale d'Administration)".

Une deuxième mission lui incombe : la formation continue des agents de l'Etat, toutes catégories confondues, exerçant dans les régions PACA, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Aquitaine et Corse. L'IRA est également habilité à participer à la formation continue des fonctionnaires territoriaux et, dans certaines conditions, d'autres partenaires des politiques publiques (par exemple, les salariés des associations dans le cadre de la politique de la Ville).

Enfin une troisième mission réglementaire-contribuer à la coopération administrative internationale-prend une place importante dans l'action de l'institut.

Ses trois missions offrent une synergie d'accompagnement des processus d'améliorations et de modernisations des gouvernances.